

## **Distribution des courriers : la ville de Fresnes saisit le Médiateur du groupe La Poste**

Le 16 janvier 2020

**Marie Chavanon, Maire de Fresnes, a adressé un courrier au Médiateur du groupe La Poste concernant les nombreux dysfonctionnements dans la distribution du courrier qui perdurent dans la commune depuis de nombreux mois.**

Des retards, des erreurs de distribution et des passages de facteurs assez aléatoires sont en effet constatés, pouvant mettre certains habitants en difficulté.

Par cette lettre, la Maire de Fresnes demande au Médiateur du groupe La Poste de prendre les mesures nécessaires afin de rétablir rapidement un service public de qualité, arguant qu'« au titre du service universel postal, la loi impose à la Poste de distribuer le courrier six jours sur sept partout en France » (lire courrier ci-joint).

Cette lettre fait suite à deux autres courriers adressés par la Ville au Directeur du Centre de distribution de Chevilly-Larue, restés à ce jour sans réponse.